



Certitude et réconfort

La huitième parole de l'alliance Le Propriétaire nous dit comment utiliser ses biens

Que Dieu défend-il dans le huitième commandement?

Dieu défend non seulement le vol et le pillage¹ que punit le magistrat, mais aussi tous les mauvais moyens et desseins par lesquels nous essayons de nous emparer du bien de notre prochain, que ce soit par violence ou tricherie² (comme par de faux poids, de fausses mesures, de faux métrages, de fausses marchandises, de fausses monnaies, par usure)³ ou par tout autre moyen défendu par Dieu; il nous interdit aussi toute avarice⁴ et tout gaspillage de ses dons⁵.

1. Ex 22.1; 1 Co 5.9-10; 1 Co 6.9-10.
2. Mi 6.9-11; Lc 3.14; 1 Th 4.6; Jc 5.1-6.
3. Dt 25.13-16; Ps 15.5; Pr 11.1; Pr 12.22; Pr 16.11; Éz 45.9-12; Lc 6.35.
4. Lc 12.15; Ép 5.5; 1 Tm 6.6-10.
5. Pr 21.20; Pr 23.20-21; Lc 16.10-13; Jn 6.12.

Que Dieu te demande-t-il alors dans ce commandement?

De rechercher, autant qu'il est en mon pouvoir ce qui est utile à mon prochain¹, d'agir envers lui comme je voudrais qu'on agisse envers moi², de travailler fidèlement afin de pouvoir secourir ceux qui manquent du nécessaire³.

1. És 58.5-10; Ga 6.9-10; Ph 2.4; Jc 2.8.
2. Mt 7.12; Lc 6.31.
3. Gn 3.19; Ac 20.35; Ép 4.28; 1 Th 4.11.

Catéchisme de Heidelberg, Q&R 110 et 111

1. Que nous défend ce commandement?
2. Que nous demande ce commandement?

Nous vivons dans une société très matérialiste et forcément nous sommes influencés par le monde dans lequel nous vivons. Le huitième commandement devrait nous saisir et nous interpeller de façon

particulière puisqu'il nous parle de nos biens matériels : « *Tu ne commettras pas de vol* » (Ex 20.15). Voler, c'est prendre de façon illégitime quelque chose qui appartient à un autre.

1. Que nous défend ce commandement?

« *Dieu défend le vol et le pillage que punit le magistrat* » (Q&R 110). Dans la plupart des pays, sinon tous, le vol est interdit. Il n'est pas permis d'entrer par effraction dans la maison d'un autre et de prendre ses bijoux ou sa chaîne stéréophonique. Nous reconnaissons qu'un tel acte est mal. Cela veut-il dire que nous obéissons parfaitement au huitième commandement? Il nous faut sonder cette question un peu plus en profondeur.

La tricherie est aussi une forme de vol. « *La balance fausse est en horreur à l'Éternel, mais le poids juste a sa faveur* » (Pr 11.1). Nous en comprenons bien la raison. La balance fausse est le reflet d'un cœur obsédé par le gain matériel au détriment de son prochain. Le gérant d'un commerce qui utilise des balances fausses est motivé par la cupidité. Il n'a pas honte de voler à ses clients l'argent qu'ils ont durement gagné. C'est le même péché matérialiste qui amène une compagnie à tromper ses clients sur la qualité de ses produits (fausse publicité). Une entreprise a besoin de faire des profits, mais quand c'est en trompant le client, un tel gain devient malhonnête. De quelles façons peut-il nous arriver de tricher ou d'utiliser une balance fausse? Par exemple en essayant de masquer les défauts de la voiture que nous essayons de vendre, ou bien encore en ne donnant pas notre plein rendement au travail, privant ainsi notre employeur de la productivité pour laquelle nous sommes payés.

En commettant l'une ou l'autre forme de cette transgression du huitième commandement, nous faisons du tort à notre prochain. Est-ce toujours le cas? D'après la loi de notre pays, nous avons parfaitement le droit de planifier un vol chez notre voisin et d'organiser les moindres détails de ce vol, dans le but de nous emparer de sa chaîne stéréo, tant que nous ne mettons pas nos plans à exécution. Toutefois, Dieu défend « *aussi tous les mauvais moyens et desseins par lesquels nous essayons de nous emparer du bien de notre prochain* ». Même le fait de vouloir nous emparer de la chaîne stéréo de notre voisin est un péché aux yeux de Dieu. Pourtant, aucun tort n'a encore été fait à notre prochain.

D'après la loi du pays, nous avons aussi parfaitement le droit de brûler notre chèque de paye ou d'aller le dépenser dans toutes sortes de loisirs ou d'extravagances. Le Seigneur, quant à lui, nous interdit « *tout gaspillage de ses dons* ». Voyez-vous, ce commandement ne touche pas seulement au vol, au pillage ou à la tricherie, mais aussi à l'avarice, au gaspillage, à l'amour de l'argent, à la cupidité, qui est une idolâtrie. Pourquoi? Parce que derrière le commandement, il y a Dieu, qui est le Propriétaire de nos biens et de nos vies, et qui veut notre cœur.

La notion moderne de propriété privée n'est pas biblique. D'après cette notion, la vie sur terre est tout ce qui compte. L'on vit comme si Dieu n'existait pas. Certaines choses appartiennent aux autres, d'autres nous appartiennent en propre et nous pouvons faire ce que nous voulons de ce qui nous appartient. Cette perspective a pour nom le capitalisme. Le communisme, pour sa part, est fondé sur le même principe, à la différence que les biens n'appartiennent pas aux individus, mais à la collectivité, et c'est à tous, ensemble (ou plutôt aux dirigeants du pays communiste), de décider de la

façon dont ces choses seront utilisées. Mais au fond, que ce soit l'individu ou la communauté, l'idée reste la même : Dieu est absent de l'équation, il n'est pas vu comme le Propriétaire.

Oui, la maison, les meubles, la chaîne stéréophonique que nous possédons sont à nous. Cependant, l'histoire ne s'arrête pas là. « À l'Éternel la terre et ce qui la remplit, le monde et ceux qui l'habitent » (Ps 24.1). « Le monde est à moi et tout ce qui le remplit » (Ps 50.12). Tout appartient à Dieu. Il est le Propriétaire de toute la terre, et dans sa grande bonté, il a bien voulu nous donner — ou plutôt nous prêter — une maison, une voiture, des vêtements.

Nous ne sommes pas propriétaires, mais seulement gérants. Être gérants signifie que nous sommes responsables des biens qui appartiennent à un autre et qui nous sont confiés. Nous devons rendre des comptes au Propriétaire de notre gestion de ses biens. La maison que nous possédons, les chaussures que nous portons, le chèque de paye que nous recevons, les utilisons-nous d'une manière qui plaît au Seigneur, le grand Propriétaire? Nous ne pouvons en faire ce que nous voulons. Quand nous gaspillons ou que nous utilisons mal les dons du Seigneur, nous commettons un vol. Un vol contre qui? Contre le grand Propriétaire, Dieu lui-même. Au fond, nos cœurs sont profondément enclins à voler Dieu. Nous préférons faire ce que nous voulons avec nos biens, au lieu de demander au Seigneur ce qu'il veut que nous en fassions.

Voler est en fait un refus de croire en la bonne providence de Dieu. Pourquoi donc? N'oublions pas dans quel contexte Dieu a donné ce commandement à son peuple Israël. Ils étaient auparavant esclaves en Égypte, complètement démunis. Dieu les a délivrés et leur a promis un pays riche et abondant. Ils n'avaient rien et ils ont tout reçu de Dieu. Le Seigneur, dans son alliance, a promis de prendre soin d'eux. Tout vol est donc un manque de confiance en Dieu, une rupture d'alliance. Voler, c'est manquer de confiance en celui qui a promis : « Je pourvoirai à tous vos besoins selon ma richesse. » « Mon Dieu pourvoira à tous vos besoins selon sa richesse, avec gloire, en Jésus-Christ » (Ph 4.19).

« Car cela [nos besoins matériels], ce sont les païens qui le recherchent. Or votre Père céleste sait que vous en avez besoin. Cherchez premièrement son royaume et sa justice, et tout cela vous sera donné par-dessus. Ne vous inquiétez donc pas du lendemain, car le lendemain s'inquiétera de lui-même. À chaque jour suffit sa peine » (Mt 6.32-34).

Voler n'est pas seulement un crime contre notre prochain, c'est d'abord un crime contre Dieu qui nous a promis sa bonté.

2. Que nous demande ce commandement?

« Que Dieu te demande-t-il alors dans ce commandement? De rechercher, autant qu'il est en mon pouvoir ce qui est utile à mon prochain » (Q&R 111). Au fond, le huitième commandement ne traite pas de la propriété privée, mais de Dieu et de notre prochain! Comment dois-je aimer mon prochain? Je dois prendre soin de lui en me servant de mes biens pour son bien! C'est pour cette raison que Dieu m'a confié les biens que j'ai en ma possession. « Que chacun de vous, au lieu de considérer ses propres intérêts, considère aussi ceux des autres » (Ph 2.4). Je ne dois pas vivre isolé des autres et utiliser mes biens simplement

pour mon plaisir. Tout ce que Dieu m'a confié a pour but que je puisse aider mon prochain, comme Jésus mon Sauveur est venu à mon aide. Lui qui était riche, il s'est fait pauvre pour que je devienne riche. Je devrais alors partager, donner, être généreux envers mon prochain. C'est l'argument que Paul présente aux Corinthiens pour les encourager à venir en aide à leurs frères dans le besoin (2 Co 8.9).

Je devrais même « *agir envers lui comme je voudrais qu'on agisse envers moi* » (Q&R 111). La règle d'or enseignée par notre Seigneur! « *Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, vous aussi, faites-le de même pour eux, car c'est la loi et les prophètes* » (Mt 7.12). Il n'est pas difficile d'imaginer ce que cela veut dire. Si j'étais très pauvre et que je voyais l'autre à côté de moi qui est riche, j'aimerais bien qu'il partage sa nourriture avec moi. Voilà exactement ce que nous devrions faire de nos richesses! Nous avons bien sûr nos responsabilités envers notre famille et nos enfants. Eux aussi nous ont été confiés par le Seigneur pour que nous prenions soin d'eux. Nous sommes appelés, non à nous départir de tous nos biens, mais à être de bons gérants en prenant bien soin des nôtres. Toutefois, n'oublions pas non plus ceux qui sont plus démunis autour de nous.

« *Ne nous laissons pas de faire le bien; car nous moissonnerons au temps convenable, si nous ne nous relâchons pas. Ainsi donc, pendant que nous en avons l'occasion, pratiquons le bien envers tous, et surtout envers les frères en la foi* » (Ga 6.9-10).

Enfin, je devrais « *travailler fidèlement afin de pouvoir secourir ceux qui manquent du nécessaire* » (Q&R 111). Dans quel but travaillons-nous et gagnons-nous de l'argent? Le Seigneur nous demande bien sûr de nourrir notre famille. Mais peut-être aussi gagnons-nous de l'argent dans le but de nous acheter la voiture de nos rêves ou de nous payer des vacances inoubliables? Avons-nous déjà pensé à « *travailler fidèlement afin de pouvoir secourir ceux qui manquent du nécessaire* »? Avons-nous cela comme objectif?

Paul nous dit :

« *Que celui qui dérobaît ne dérobe plus [nous sommes ici au cœur du huitième commandement], mais qu'il prenne plutôt de la peine, en travaillant honnêtement de ses mains, pour avoir de quoi donner à celui qui est dans le besoin* » (Ép 4.28).

D'après la Parole de Dieu, simplement ne pas dérober ou bien prendre soin de notre famille ne suffit pas. Nous devrions travailler avec l'objectif « *d'avoir de quoi donner à celui qui est dans le besoin* ». Si nous ne le faisons pas, nous transgressons en quelque sorte le huitième commandement. Si nous dépensons notre argent sans considérer notre prochain, nous commettons un vol! D'après l'apôtre Paul, le contraire de voler, c'est travailler : travailler honnêtement pour avoir de quoi donner à celui qui est dans le besoin. Il est bon de s'en souvenir!

Plusieurs chrétiens pensent que travailler pour le Seigneur signifie exercer un ministère spécial de pasteur ou de missionnaire, ou travailler dans une œuvre spécifiquement chrétienne. Rappelons-nous que notre travail quotidien de soumettre la création et de la développer à la gloire de Dieu est autant au service du Seigneur que le travail d'un missionnaire. Travailler honnêtement pour subvenir aux besoins de notre famille et aider d'autres personnes dans le besoin est à la gloire de Dieu. Le Seigneur nous a donné la mission d'annoncer l'Évangile aux autres et de soutenir ce ministère

particulier par nos dons. Il nous a aussi donné la mission d'être ses gérants dans sa création. Nous devrions avoir pour but non pas de devenir riches, mais d'être de fidèles gérants obéissants à la volonté du Seigneur, le grand Propriétaire.

Cette façon de voir est aux antipodes des aspirations de notre société. Jusqu'à quel point sommes-nous influencés par la pensée matérialiste? Nous aimons bien notre confort, nos richesses et toutes les dépenses que nous engageons pour combler nos désirs. N'oublions pas une chose : tout appartient à Dieu. Ce que nous avons ne nous appartient pas, en fin de compte. Dieu est notre Créateur et notre Rédempteur. Jésus-Christ qui était riche s'est fait pauvre afin de nous enrichir. Nous devrions cultiver des cœurs reconnaissants et généreux, avec la certitude qu'il pourvoira à nos besoins. Nous devrions lui demander : « Seigneur, que veux-tu que je fasse avec ce chèque de paye? Comment puis-je me servir des biens que tu me prêtes pour servir à l'avancement de ton Royaume et pour aider mon prochain? »

Paulin Bédard, pasteur

Certitude et réconfort, série d'études doctrinales sur le Catéchisme de Heidelberg.

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2020. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))